

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le Crédit Mutuel Arkéa annonce son intention de rejoindre Paylib, aux côtés de BNP Paribas, La Banque Postale et Société Générale.



De gauche à droite : Frédéric COLLARDEAU (Directeur des Paiements - La Banque Postale), Alain BERTHÉLÉMY (Président - Paylib Services), Frédéric LAURENT (Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Innovation et Opérations - Crédit Mutuel Arkéa), Jean CLAMON (Délégué Général - BNP Paribas) et Pascal AUGÉ (Directeur Global Transaction & Payment Services - Société Générale).

Paris, le 7 juillet 2014 – Moins d'un an après son lancement, le développement de Paylib s'accélère. Le Crédit Mutuel Arkéa rejoint le consortium Paylib afin de proposer le service de paiement en ligne à l'ensemble des clients de ses réseaux dès 2015. La banque mutualiste s'associe à BNP Paribas, La Banque Postale et Société Générale, qui ont lancé en septembre 2013 ce service innovant, simple et sécurisé, pour réaliser des paiements sur internet et sur mobile. Le Crédit Mutuel Arkéa et ses 1,2 million de clients particuliers devient ainsi la première banque à rejoindre les trois banques fondatrices de Paylib.

Le Crédit Mutuel Arkéa, représenté par Frédéric Laurent, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Innovation et Opérations a signé aujourd'hui un accord avec BNP Paribas, La Banque Postale, Société Générale et Paylib Services qui prévoit l'entrée de la banque mutualiste dans la joint venture Paylib Services formée par les trois banques fondatrices, en vue de proposer Paylib à ses clients. Cette décision confirme la vocation interbancaire de la solution et conforte l'orientation prise dès la conception de Paylib pour construire le premier portefeuille numérique ouvert.



Paylib est un service innovant proposé depuis septembre 2013 par BNP Paribas, La Banque Postale et Société Générale permettant à leurs clients particuliers de réaliser des paiements par carte bancaire sur Internet de façon sûre et fluide depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Avec Paylib, le client n'a jamais à saisir les données de sa carte bancaire, que ce soit pour s'inscrire au service ou pour payer.

Le Crédit Mutuel Arkéa a l'ambition de proposer Paylib dès début 2015 à l'ensemble des clients particuliers de ses réseaux. Coté e-commerçants, Paylib est déjà disponible sur la solution Payline de Monext, la filiale spécialisée dans les paiements électroniques du Crédit Mutuel Arkéa et sera également proposé aux e-commerçants qui utilisent la solution d'acceptation (Citélis) du Crédit Mutuel Arkéa.

Ce rapprochement vient confirmer l'intérêt des banques pour proposer à leurs clients un service de paiement adapté au e-commerce et au m-commerce qui répond aux attentes des particuliers et des commerçants.

« Avec Paylib, c'est l'écosystème des nouvelles solutions de paiement du m-commerce qui se dessine. Nous sommes très fiers de nous associer à BNP Paribas, La Banque Postale et Société Générale pour apporter un service innovant, mobile et hautement sécurisé aux clients de nos réseaux de distribution. Au Crédit Mutuel Arkéa, nous croyons aux nouveaux modèles de coopération bancaire au service du développement numérique et de la mobilité. » commente Frédéric Laurent, Directeur général adjoint du Crédit Mutuel Arkéa.

Avec l'arrivée du Crédit Mutuel Arkéa dans Paylib, c'est plus de 24 millions de clients des quatre banques qui pourraient ainsi bénéficier du service Paylib. Moins d'un an après son lancement, Paylib comptabilise déjà près de 250 000 porteurs particuliers et 500 e-commerçants partenaires.

A propos de Paylib

Paylib, une solution de paiement innovante, simple et sécurisée sur internet et sur mobile

Paylib permet de faciliter et sécuriser les achats des clients chez les e-commerçants. Les clients particuliers de chacune des banques peuvent réaliser des paiements sur internet depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, sans avoir à saisir leurs coordonnées bancaires.

Une adhésion au service directement auprès de sa banque

Le client **active le service** dans le site internet ou sur l'application mobile de sa banque en quelques clics : il crée ses identifiants Paylib, choisit la carte bancaire souhaitée pour réaliser ses transactions, puis valide son adhésion au service.

Un système qui répond aux attentes des particuliers et des commerçants

Paylib a été conçu dans l'intérêt du consommateur et du commerçant, pour renforcer la confiance des clients lorsqu'ils achètent sur internet, tout en sécurisant leurs paiements.

Les avantages pour les clients particuliers :

- Le parcours d'achat est plus simple, plus fluide notamment pour les achats en mobilité qui se développent :
 - o **Lors d'un achat** sur un site marchand depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, le client règle ses achats en cliquant sur l'icône de paiement Paylib. Il est reconnu grâce à ses identifiants.
 - o L'authentification/validation du paiement se fait par un système innovant directement dans l'application mobile bancaire ou via la saisie d'un code secret.



- L'activation, l'utilisation et la gestion du service sont simples car le consommateur n'a pas à saisir ses coordonnées bancaires, ni à l'activation, ni lors du paiement.
- Ses données sont conservées dans sa banque qui vérifie son identité par des technologies modernes avant de valider la transaction. Le particulier a ainsi un seul interlocuteur : sa banque.
- Chacune des quatre banques a décidé d'offrir Paylib gratuitement pour les particuliers, qui pourront l'utiliser sur un nombre croissant de sites d'e-commerçants.

Les avantages pour les commerçants

- Paylib est très simple à installer, à mettre en œuvre et à gérer. Il ne nécessite pas de compte spécifique.
- Une garantie contre les impayés pour tous les paiements non autorisés par le client, et ce quel que soit le canal de vente (PC, tablette ou smartphone).
- L'analyse des risques est intégrée dans la solution, l'authentification du client est renforcée par des technologies modernes.
- La solution, qui simplifie et sécurise le parcours d'achat, rassure les clients, favorise les nouveaux usages et la transformation de la transaction, augmentant ainsi les ventes et le chiffre d'affaires du commerçant, notamment en m-commerce (achat sur smartphone) où une telle solution sécurisée était attendue.

Enfin, Paylib est une plateforme évolutive qui s'enrichit progressivement de nouveaux services.

Plus d'informations sur : www.paylib.fr

A propos de la Banque de Détail en France de BNP Paribas

En France, le pôle Banque de Détail compte plus de 30 000 collaborateurs au service de près de 7 millions de clients particuliers, 580 000 clients professionnels et très petites entreprises (TPE), 32 000 entreprises (PME, entreprises de taille intermédiaire (ETI), grandes entreprises) et 75 000 associations. Il est leader sur le marché des Entreprises et de la Banque Privée. Organisé autour de lignes de clientèle spécialisées pour apporter le meilleur accompagnement, il offre une large gamme de produits et services, de la tenue de compte courant jusqu'aux montages les plus experts en matière de financement des entreprises ou de gestion de patrimoine. Les équipes de la Banque de Détail sont fortement engagées au service de l'économie et de toutes les clientèles qu'elles accueillent au sein des 2 200 agences et dans les 300 pôles d'expertises : Banque Privée, Maisons des Entrepreneurs, Pôles innovation et Centres d'Affaires Entreprises. La Banque de Détail assure également une large présence sur les réseaux sociaux via notamment Facebook, Twitter et Foursquare. Investissant en permanence dans l'innovation et la qualité de service, BNP Paribas a lancé en mai 2013 la première banque digitale nativement conçue pour utilisation sur mobiles : Hello bank! . Cette nouvelle offre de relation clients est venue compléter le dispositif de Banque en ligne (Centres de contacts, Internet, Mobile, Net Agence, Net Crédit et Net Epargne) et les 6 000 automates mis à disposition de ses clients particuliers et professionnels.

Suivez-nous sur  [@BNPParibas_pr](https://twitter.com/BNPParibas_pr)

Contact presse : Loubna Sebti – loubna.sebti@bnpparibas.com – 01 40 14 66 28

A propos de Crédit Mutuel Arkéa



Le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central, ainsi que d'une vingtaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Financo, Federal Finance, Suravenir...).

Avec près de 8 600 salariés, 3 700 administrateurs, 3,2 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et 94 milliards d'euros de total de bilan, le Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région. Plus d'informations sur www.arka.com

Contact Presse : Florence Eckenschwiller - 02 98 00 01 91 - florence.eckenschwiller@arka.com

Twitter : @cmarkea

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 539 milliards d'euros de PNB
- 10,7 millions de clients actifs
- 446 000 clients Entreprises et Associations
- 3 000 collectivités locales clientes
- Plus de 7 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

Chiffres à fin 2013

Contact Presse : Marie Paumier – marie.paumier@laposte.fr – 01 55 44 22 38

A propos de La Banque de détail Société Générale en France

Le réseau Société Générale offre des solutions adaptées aux besoins de 8 millions de clients particuliers et près de 466 000 clients professionnels, associations et entreprises qui lui font confiance, en s'appuyant sur trois atouts majeurs :

- près de 29 000 collaborateurs et 2 246 agences principalement localisés dans les régions urbaines concentrant une part importante de la richesse nationale ;
- une offre complète et diversifiée de produits et de services, allant du support d'épargne à la gestion patrimoniale, en passant par les financements des entreprises et l'offre de moyens de paiement ;
- un dispositif multicanal performant et innovant : internet, téléphone et Agence Directe.

Plaçant le client au cœur de son dispositif, le réseau Société Générale a été reconnu Service client de l'année 2014 (Viseo Conseil), et déploie une offre adaptée aux nouveaux besoins de ses clients. L'enseigne a fait de l'innovation un de ses axes de développement : le réseau Société Générale accueille environ 2,7 millions de clients mobiles et plus de 51 millions de connexions par mois aux services numériques. Il a ouvert sur Twitter le premier compte dédié à la relation bancaire qui garantit une réponse en moins de 30 minutes.



www.societegenerale.fr



Suivez nous sur Twitter !

[@SG_etVous](https://twitter.com/SG_etVous)

Posez-nous vos questions
et découvrez nos initiatives ou
l'actualité des produits et
services



Suivez nous aussi en vidéos sur
notre chaîne youtube :

youtube.com/societegenerale



Suivez nous en images sur Pinterest

pinterest.com/societegenerale

Contacts Presse : Joëlle Rosello – joelle.rosello@socgen.com – 01 42 14 02 17 // Florence Amphoux – florence.amphoux@socgen.com – 01 42 14 70 33

A propos de Paylib Services

Paylib Services est la société constituée créée par les trois banques fondatrices de Paylib, BNP Paribas, La Banque postale et Société Générale en vue de distribuer la solution Paylib à des banques (dont ses actionnaires) ou Institutions/Etablissements paiement et à des Prestataires d'Acceptation technique.

Site web : www.paylib.fr

